

LA VICTOIRE DES PEUPLES SUR LE NAZISME

A travers de nombreuses initiatives pour tenir la mémoire en éveil ► pages 4 et 5

Grigny

N° 249 - du 12 au 27 mai 2005 **INFORMATIONS**

● Site internet <http://www.grigny91.fr> ● adresse électronique contact@grigny91.fr



Le 22 mai, pour le 1^{er} cross urbain de Grigny ► page 8
Tout le monde dans la course



La municipalité interpelle le Préfet sur la compétence de l'Etat en matière de sécurité publique. ► page 5

Les nouveaux locaux du CMP

Le Centre médico-psychologique Lucien Bonnafé inauguré officiellement.

► page 2

La rénovation urbaine en marche

L'ANRU passe au crible les dossiers grignois déposés en décembre.

► page 3

Objectif Nature

La convention avec la LPO renouvelée.

► page 6

Sport et respect de l'autre

Le 23 mai au Dojo, venez débattre.

► page 7

La Kalifa une grande voix

Josette Kalifa conclut le festival de l'oralité.

► page 7

A vos clés !

Après le succès du Printemps Berbère, Vivacité organise une coupe internationale de grappling.

► page 8



▶ PRATIQUE

MAIRIE DE GRIGNY

19, Route de Corbeil, tél. 01 69 02 53 53
Lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi
de 8h30 à 12h et de 13h 30 à 17h, le
mardi jusqu'à 19h, samedi de 8h30 à
12h.

DECHETS

Ramassage des encombrants : Patios,
Grande Borne et Grigny2
le 1^{er} et 3^e vendredis du mois; Village
le 1^{er} samedi.

DÉCHETS SPÉCIAUX

Pots de peinture, huile de vidange, pro-
duits chimiques, batteries, piles, etc. ,
sont à déposer aux ateliers municipaux
le mercredi et le samedi de 9h à 12h.
Renseignements : 01 69 05 14 41
(ateliers municipaux) et 01 69 02 53 53
(Services techniques).

COMMISSARIAT

Rue Saint-Exupéry. Tél. 01 69 02 42 18

PHARMACIES DE GARDE

Le soir à partir de 20h, le week-end et
les jours fériés, appelez le commissariat.

MÉDECINS DE GARDE

Composez le 01 69 25 91 91, et le 15
pour les urgences (SAMU 91).

POLE D'ACCES AUX DROITS

Ferme neuve, chemin du Plessis
renseignements au 01 69 02 45 70
Permanences gratuites de services et
d'associations pour accueillir, informer,
orienter et accompagner les personnes
en quête de conseils dans la défense de
leurs droits, en toute confidentialité.
Sur rendez-vous uniquement

Médiavipp : le mardi de 14h à 17h.

CIDF 91 : mardi, jeudi et vendredi, de
9h à 12h ; et à la Maison de quartier
Marie-Curie le mardi de 13h30 à 16h30.

APCE (Association pour le couple et
l'enfant en Essonne) : mercredi de 10h
à 12h

Permanences d'avocats : deux jeudis
après-midi par mois, de 14h à 16h, à la
Ferme neuve, service prévention, sur
rendez-vous.

Le Délégué du Médiateur de la
République, Noël Huynh Kim Bang,
les lundi et vendredi de 14h à 17h.
A la Ferme neuve, sur rendez-vous,
ou sur place.

PMI

Grande-Borne (protection infantile,
maternelle, planning familial),
11, place aux Herbes, tél. 01 69 45 03 73.
Grigny II (protection infantile)
Avenue des Sablons, tél. 01 69 06 43 06.

**CONSULTATION MEDICO
PSYCHOLOGIQUE**

Cette consultation gratuite s'adresse
aux personnes qui ont du mal à vivre
le quotidien. Une équipe composée de
médecins, psychologues, infirmiers,
assistantes sociales et secrétaires médi-
cales vous reçoit en toute confidentialité
du lundi au vendredi de 9h30 à 17h.
CMP, 1, place du Quinconce, 91350,
Grigny. Tél. 01 69 45 06 00.

LA RECRE

Activités d'éveil en direction des petits
de la naissance à 3 ans, accompagnés
d'un parent ou d'un adulte, le lundi et
le jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h, le
vendredi de 9h à 12h. Gratuit.
Maison de la petite enfance, rue Saint-
Exupéry. Tél. 01 69 02 41 10.

NUMERO VERT

Un répondeur est à votre disposition au
0 800 441 651 (appel gratuit) pour toute
suggestion, proposition et question concer-
nant la vie de la cité. Si vous désirez une
réponse, laissez vos coordonnées.

Vie des entreprises locales

Sports Nautiques

Le possible rêve de navigation

Avec ses lacs, la proximité de la Seine et son réseau routier, Grigny ne pouvait qu'attirer une entreprise spécialisée en bateaux. C'est le cas de Sport Nautiques qui vient de rénover totalement ses locaux situés au 59-61 de la route nationale 7. A la veille des grandes vacances on peut toujours rêver...

La simple visite du magasin de l'entreprise Sports Nautiques nous fait déjà sentir l'air du large et les odeurs maritimes de l'été. Ici, le rêve de navigation n'est pas impossible à assouvir. En effet, la fourchette des prix des bateaux de divers types exposés -neufs ou d'occasions- peut satisfaire une large catégorie d'amoureux du grand bleu ou de la douceur fluviale.

Tout pour le bateau

Créée en 1982, Sports Nautiques est une entreprise familiale raisonnablement prospère. Installée sur la nationale 7, l'historique route des vacances, à proximité de la Seine et des lacs de l'Essonne, l'entreprise ne pouvait pas mieux choisir son lieu d'implantation. Le succès ayant été au rendez-vous, son magasin grignois a été totalement rénové et restructuré en septembre 2004. Placé par la famille sous la direction de l'un des siens, le jeune Vincent Hardouin, le site est plus fonctionnel, plus visible et mieux adapté aux besoins de la clientèle.

Le magasin se répartit sur deux étages de 400 m² chacun. Au rez-de-chaussée, la salle d'exposition où l'on découvre l'univers du

Zodiac (pneumatique et semi rigide), les bateaux à coques conçus pour un usage familial ou étudiés pour la pratique du ski nautique, et un choix de moteurs renommés de différentes puissances.

Au premier étage, nous découvrons la zone d'accastillage «la plus grande de la région», note le jeune directeur. On propose un grand choix de marques et d'accessoires pour bateaux, les cordages et bouées, gilets de sauvetages, combinaisons, le dernier GPS, etc.» Laurence Leblond, assistante administrative, insiste sur le «strict respect des normes de sécurité et un rapport qualité/prix remarquable.»

A l'extérieur de la bâtisse se trouve l'espace dédié aux piscines et aux embarcations d'occasions.

Des services haut de gamme

Parallèlement à ses activités ventes, Sports Nautiques dispose en bord de Seine (1 chemin du port) d'un atelier de réparation de moteurs et de bateaux, d'un autre pour le montage d'embarcations neuves. Ils fonctionnent avec un personnel de grande qualité professionnelle.



Vincent Hardouin, directeur du site et son assistante administrative Laurence Leblond.

La clientèle peut trouver là aussi des occasions intéressantes (hors-bord, pneumatiques) et surtout bénéficier d'une location d'emplacement, de gardiennage et de mise à l'eau privée.

Larguer les amarres

Pour compléter ses offres, Sports Nautiques propose une formation spécialisée et adaptée à tous les budgets. Son secteur «Bateau école» accueille environ 700 élèves par an, de début mars à fin juin et de fin septembre à fin novembre, pour le passage

de divers permis de navigation. Une école de ski nautique et du wakeboard* «encadrée par les meilleurs coachs Français est également possible sur nos lacs.», conclut Vincent Hardouin. Après cette formation, il ne restera plus qu'à larguer les amarres en toute sécurité.

* Glisse sur une planche Sports Nautiques
Ouvert du mardi au samedi de 10h à 12h 30 et de 14h 30 à 19h 30.
59-61, route nationale 7, Grigny
Tél. 01 69 06 99 09 - Fax 01 69 06 92 60
Sports-nautiques@wanadoo.fr

Les nouveaux locaux du Centre médico-psychologique de Grigny inaugurés

Un levier pour la psychiatrie de proximité

Opérationnels depuis quelques mois, les nouveaux locaux du Centre médico-psychologique Lucien Bonnafé ont été officiellement inaugurés en avril dernier. De grands espaces aérés et plus adaptés accueillent les patients.

Le vendredi 15 avril 2005 aura été une journée particulièrement animée pour l'équipe du Centre médico-psychiatrique de Grigny (Cmp), qui porte le nom de Lucien Bonnafé (lire encadré). En présence de la famille Bonnafé, de nombreux élus locaux et responsables d'associations ont participé à l'inauguration officielle du Centre thérapeutique de proximité, situé Place du Quinconce à la Grande Borne. Le Cmp a commencé à vivre il y a vingt ans dans un local de la Place de la Carpe, s'est déplacé rue de la Peuplerie puis Place aux herbes durant quatre ans, avant de jeter l'ancre dans ses locaux actuels.

Partant de l'idée qu'en psychiatrie, l'enfermement en hôpital n'est pas la seule thérapie possible - la folie n'étant pas une maladie contagieuse - l'importance de cet équipement de prévention des maladies mentales a été judicieusement soulignée dans les différentes interventions : de Claude Vazquez, le maire, Jérôme Guedj, vice président du Conseil général chargé du secteur santé, du docteur Michael Guyader, chef de service du 8^e secteur de psychiatrie générale de l'Essonne, de M. Lubeigt, directeur de l'hôpital de Barthélemy-Durand d'Étampes auquel le Cmp de Grigny est rattaché.

Des locaux modernes apaisants

La structure est conçue sur deux niveaux. Dès l'entrée, l'espace

d'accueil donne le ton : salon d'attente décoré d'œuvres picturales et sculpturales réalisées par des patients du Centre, réception chaleureuse et à l'écoute du malade et de sa famille, prise de rendez-vous claire. «Ici, affirme le Dr Jean-Marc Birée, responsable médical du Cmp, il n'y a pas de file d'attente. Tout se passe sur rendez-vous et le patient ou le demandeur, est reçu au plus tard dans les 48 heures. Ailleurs, les rendez-vous prennent parfois des mois. Par ailleurs, comme vous le constatez, la circulation dans les locaux est fluide grâce à de larges couloirs et des lieux de détente spacieux. L'architecture globale inspire la sérénité, favorise l'apaisement et les rencontres conviviales en phase avec les besoins de nos patients et nos objectifs thérapeutiques.»

Un personnel de qualité

Ce climat général, induit techniquement par la structure, consolide et donne un nouvel élan à l'organisation et l'animation de diverses occupations des patients en ateliers : arts plastiques, informatique, cuisine, théâtre (en collaboration avec le centre de Morsang), alphabétisation, organisation d'activités extérieures telles des randonnées. Quatre médecins, une psychologue, 5 infirmiers (res), 2 cadres infir-

miers, des agents d'accueil et de première orientation, exécutent un travail qui impose professionnalisme et délicatesse.

«L'ensemble de cet édifice et toutes les animations qui s'y déroulent, note Mme Michèle Bouvard, la psychologue du Centre, font partie du processus thérapeutique dont l'essence, au-delà des aspects strictement médicaux, d'accueil, d'écoute et d'orientation, vise à créer ou recréer le lien social chez des personnes aux pathologies complexes et difficiles. Nous avons affaire à des êtres humains assaillis par la précarité sociale en matière de logement, d'emploi, de problèmes d'addiction, etc. C'est pourquoi l'existence de ce type de lieu consultation de proximité est vitale.»

Aujourd'hui, profitant de l'urgence et du manque de moyens, le gouvernement tente d'en finir avec la "psychiatrie de secteur". Une ordonnance dite de "simplification administrative" prétend en effet réduire la psychiatrie à une discipline médicale parmi les autres. Le combat pour une psychiatrie "dans la cité", mené par Lucien Bonnafé, reste donc d'actualité.

Centre médico-psychologique :
1, place du Quinconce,
Grande Borne - 91350 Grigny.
Tél. 01 69 45 06 00



Lucien Bonnafé en quelques mots

DÉSALIÉNISTE, poète surréaliste, militant du Parti communiste dès 1934, l'œuvre de Lucien Bonnafé est celle d'un thérapeute engagé et d'un chercheur qui s'est penché sur l'inhumaine condition des malades mentaux, sur les problèmes de l'enfance, le cadre de vie, la formation et la déformation des mentalités. Entre 1939 et 1944, Bonnafé est médecin psychiatre à l'hôpital de Saint-Alban, dont il sera directeur le 1^{er} janvier 1943. Il joue un rôle essentiel dans la lutte contre «l'extermination douce» des fous sous le régime de Vichy. C'est dans cet hôpital au fin fond de la Lozère, qu'un groupe de résistants, communistes pour l'essentiel, a imaginé un système de soins basé non plus «sur l'exclusion du fou, mais sur le principe que la Citoyenneté est un état inaliénable et imprescriptible de chaque individu.» Lucien Bonnafé fut l'un des promoteurs de la politique de secteur psychiatrique à la Libération. Il prend sa «retraite» en 1975 après avoir fondé «Les Mozars», secteur de psychiatrie à Corbeil-Essonnes. Né le 15 octobre 1912 à Figeac (Lot), il s'est éteint le 16 mars 2003 à l'âge de 90 ans à son domicile de La Ville-du-bois (Essonne).

Projets de rénovation urbaine de la Grande Borne et Grigny2

Les dossiers sont déposés

L'Agence nationale pour la rénovation urbaine (ANRU) est en possession depuis décembre 2004, des dossiers de territoire de la Grande Borne et de la résidence Grigny2.

Franck Mousset, directeur du Groupement d'intérêt public (Gip), nous parle de la démarche, des attentes de Grigny et Viry-Chatillon et de l'espoir de voir les projets validés.



Franck Mousset, directeur du Groupement d'intérêt public (Gip).

Grigny Infos : Pouvez-vous nous rappeler quelques raisons de l'élaboration des projets de rénovation urbaine, particulièrement pour la Grande Borne et Grigny2 ?

Franck Mousset : Le diagnostic mené sur Grigny et Viry-Chatillon a montré l'ampleur des difficultés sociales de ces territoires, mais aussi l'imbrication des facteurs qui reproduisent des logiques d'échec. Il fallait agir pour mettre un frein à ces logiques négatives. Ainsi, le travail conduit depuis novembre 1999 avec tous les acteurs et notamment avec les professionnels de terrain, a abouti à l'élaboration d'un projet de territoire. Son objectif est de réduire les écarts des indicateurs

retenus avec la moyenne départementale. Il repose sur la construction de programmes co-élaborés et négociés. Les enjeux ont été déterminés et hiérarchisés pour les actions prioritaires, comme par exemple la diversification de l'offre de logements, le taux de subventions accordé aux bailleurs, le franchissement de l'autoroute A6, les équipements prévus et leur financement, les crédits d'urgence...

G.I. : M. Philippe Van de Maele, directeur général de l'Anru, a visité ces quartiers le 29 mars dernier. Quels points ont été abordés avec lui ?

F.M. : Ceux que je viens de vous exposer. J'ajouterai que les maires

de Grigny et Viry ont profité de l'occasion pour lui demander une intervention financière massive en phase avec les besoins importants de leur ville. Il faut savoir que même si l'Anru et les autres partenaires financiers - l'Etat, la Région, le Département, les bailleurs sociaux, etc.- consentent des aides substantielles, il restera aux villes à compléter le financement des projets. Or, leurs possibilités budgétaires sont étroites. C'est pourquoi elles comptent énormément sur l'Anru.

G.I. : Les dossiers déposés, comment se déroulera le suivi des opérations ?

F.M. : Actuellement, l'Anru étudie les dossiers qu'elle a sous la main depuis fin décembre 2004. Une 1^{ère} instruction technique est en cours. On espère une réponse de l'Agence courant mai, dans laquelle seront notés les points d'accords et de désaccords. Puis les élus et les partenaires se prononceront sur les conclusions de l'Anru. Selon la réponse, on saura s'il faut modifier les projets ou les maintenir. Ensuite, les élus devront défendre leurs dossiers auprès du Comité national d'engagement (CNE), en quelque sorte le Conseil d'administration de l'Anru. A l'issue de cette réunion, nous espérons la validation des projets. La complexe négociation sur une Convention financière constitue la 2^e étape et durera environ 6 mois.

Le rôle de l'ANRU

L'AGENCE nationale pour la rénovation urbaine (ANRU), principal outil de la Loi d'orientation et de programmation pour la ville et la rénovation urbaine de 2003, a vocation à financer les projets de rénovation des quartiers en zones urbaines sensibles, parmi lesquels ceux du territoire de Grigny et Viry-Chatillon. L'Etat, ainsi que l'Union d'économie sociale pour le logement (UESL), l'Union sociale pour l'habitat (USH) et la Caisse des dépôts et consignations (CDC) contribuent aux ressources de l'Agence. Les collectivités et les bailleurs sociaux de leur côté apportent leur propre financement et ont accès aux prêts bonifiés de la CDC.

La démarche choisie par les deux villes poursuit la construction du projet de territoire initié dans le GPV. Les projets de transformation urbaine du territoire de la Grande Borne et Grigny2 sollicitent le soutien de ce « guichet unique » pour financer les investissements concourant à la rénovation urbaine.

Les dossiers grignois en bref

Le contenu des dossiers peut se résumer en cinq objectifs : La démolition reconstruction ; la réhabilitation ; la résidentialisation ; l'intervention sur le domaine public et le renforcement des équipements des services publics. La convention pluriannuelle signée avec l'ensemble des maîtres d'ouvrage identifie les financements de l'ANRU pour chacune des opérations composant le projet de rénovation urbaine et son échéancier. Les subventions définies dans cette convention seront alors versées à chaque maître d'ouvrage conformément au planning prévu.

■ LA GRANDE BORNE

Avec ses 3700 logements, et malgré ses atouts urbains et environnementaux, le quartier est enclavé et présente un déficit d'équipements. Le projet de la Grande Borne prévoit l'amélioration de la vie quotidienne de ses 11 000 habitants, dont 40% ont moins de 19 ans. La transformation prévoit de créer une liaison au reste de la ville et des équipements publics. On peut signaler la rénovation des halls, la propreté, la réhabilitation de 1565 logements d'ici à 2008, la résidentialisation des pieds d'immeuble de 1722 logements, la diversification des bailleurs, la création d'un parc sur la Plaine centrale ; le franchissement de l'autoroute, le réaménagement de la RN445 ; la démolition de 355 logements, la construction de 100 autres sur le quartier et 250 sur l'emprise de la Zac Centre ville...

Coût total de l'opération 250 M. euros. L'Anru intervient pour 127 M. euros.

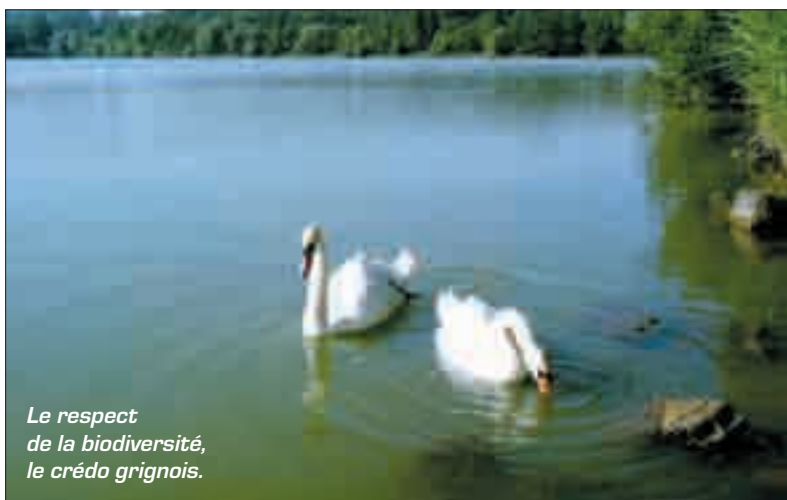
■ LA COPROPRIÉTÉ DE GRIGNY2

Avec près de 5000 logements parfois sur-occupés, la résidence bénéficie d'un cadre naturel agréable et d'une accessibilité intéressante. Cependant, avec les années, elle souffre de la progression des propriétaires bailleurs (plus de 50%) au détriment des propriétaires occupants, et des charges lourdes pour les ménages modestes. Là, il s'agit de maîtriser les flux de population, de restructurer des logements, de remettre à niveau et développer les équipements scolaires et socio-éducatifs, de créer un 3^e centre PMI, de désenclaver le quartier des Sablons, etc.

Coût du projet près de 60 M. euros, dont 20 sont demandés à l'Anru.

La Convention avec la LPO renouvelée

La nature au cœur



Le respect de la biodiversité, le crédo grignois.

Signée une première fois il y a trois ans, la convention qui lie la municipalité de Grigny à la Ligue pour la protection des oiseaux (Lpo) a été reconduite le 16 avril 2005.

EN consolidant sa collaboration avec la Lpo, la Ville de Grigny réaffirme sa volonté de préserver et valoriser la biodiversité et ses espaces naturels. L'observatoire du patrimoine naturel a donc été maintenu, non seulement pour protéger la faune et la flore sur trois sites du territoire communal, mais aussi pour coordonner une forte action pédagogique sur l'environnement en direction de la population, particulièrement les enfants, dans un contexte marqué par la pression urbaine. Bernard Mardon, Conseiller municipal, fait le point des grands principes de la convention.

Grigny Infos : Parlez-nous des grands axes de la Convention triennale qui lie la Lpo à Grigny ?



Bernard Mardon : «La convention vise à la réalisation coordonnée de trois objectifs : Primo, poursuivre et approfondir l'évaluation des richesses faunistiques et floristiques de Grigny, particulièrement les oiseaux. Ce travail se déroule sur trois sites naturels que nous avons désignés comme les « 3 Pôles verts » de notre territoire communal. Il s'agit du Lac de l'Arbalète (Plaine basse et Place verte) et leurs abords, du lieu dit

l'Orme Pomponne (rue Lefèvre) et de la Sapinière.

Le deuxième axe de notre collaboration avec la LPO est tourné vers le grand public et le secteur éducatif avec par exemple l'organisation de sorties et d'observations d'oiseaux...

Enfin, un troisième axe de communication, qui dépasse le seul cadre grignois, pour s'ouvrir sur l'agglomération et le département, riche de très nombreux refuges, tout en établissant un lien avec la communication à l'échelle de la France.»

G.I. : Quels sont les fondements stratégiques de cet accord qui a déjà donné de bons résultats sur la commune ?

B. M. : «Notre ville est très attachée à son patrimoine naturel, car, comme on dit, «la terre est un héritage que nous devons à nos enfants.» Il était donc normal de placer notre action dans une perspective de protection environnementale et dans le cadre d'un développement durable.

Sur le plan environnemental, nous sommes dans un secteur urbain complexe et qui se développe. Cette pression nous oblige à trouver et maintenir un équilibre entre un développement urbain harmonieux et la préservation des espaces naturels.

Sur le plan du développement durable, il s'agit d'élaborer une cohérence globale pour la préservation et l'épanouissement de la nature dans l'espace communal, intercommunal et départemental. Je pense à la mise en place de trames vertes, de voies de circulations douces, etc. Pour finir, la convention signée entre Grigny et la Lpo sera renforcée par le partenariat avec la Maison des enfants et de la Nature et le milieu de la pêche, fortement sensibles à la préservation de la nature...»

Lieu passerelle

Signature de la convention



La signature a eu lieu entre le maire, Mme Testenoire de l'inspection académique, et Mme Cloarec pour la CAF.

Au début avril, la convention entre l'Education nationale, la Caisse d'allocations familiales et la Ville concernant le fonctionnement du lieu passerelle a été signée en Mairie de Grigny. Elle officialise un fonctionnement de plusieurs années.

Inauguré fin janvier 2002, le lieu passerelle donne la possibilité, chaque trimestre, à une quinzaine d'enfants âgés au moins de 2 ans, d'être accueilli collectivement avant l'école maternelle. Si cette convention ne permet pas la mise à disposition d'un enseignant à plein temps (une demande de la municipalité), elle permet de débloquer la subvention d'investissement qui était toujours en attente de versement par la CAF. Le lieu passerelle de Grigny, même avec un accueil des enfants sur la matinée seulement, est encore l'unique lieu de ce type sur le département de l'Essonne. Renseignements au 01 69 25 88 61

ENCORE QUELQUES PLACES AU SOLEIL

Plusieurs séjours d'été proposés par la commune aux enfants de 4 à 15 ans ne sont pas encore complets. A la mer, à la campagne ou la montagne, chaque destination est l'occasion de découvrir le milieu naturel et de pratiquer des activités sportives ou culturelles passionnantes. La participation des familles varie en fonction des revenus sur la base du quotient familial. Pour en savoir plus, appelez la Mairie au 01 69 02 53 53, poste 50 36.

60^e anniversaire de la victoire des peuples sur le

La libération des camps nazis

L'anniversaire de la libération des camps de concentration nazis était commémoré le dimanche 24 avril par la municipalité et les associations de combattants.

UN CORTÈGE parti de la poste se rendait au monument aux morts, près de l'église du village, où un hommage était rendu aux déportés et victimes de la barbarie nazie. Le dépôt de gerbes fut suivi par un moment très émouvant, quatre choristes interprétaient *Le Chant des Marais* évoquant les affres de la déportation. Les musiques commémoratives étaient jouées par les musiciens de la Fauvette.

Dans son allocution, le maire Claude Vazquez a rappelé la découverte de l'horreur des camps par les armées de libération et particulièrement l'armée soviétique entrant dans celui d'Auschwitz en janvier

1945. Un sinistre exemple du système d'extermination des populations juives et tsiganes, planifié, organisé méthodiquement.

Les participants se retrouvaient ensuite à la Ferme neuve, pour une présentation par l'association d'histoire locale l'Orme du bout, de l'exposition *La déportation dans les camps nazis*, réalisée par la Fondation pour la mémoire de la déportation. Dans le même espace, est installée l'exposition d'arts plastiques *Le chemin de papier*, réalisée par José François Moyano, fille de déporté. Les choristes gratifiaient les Grignois du magnifique *Ave Verum* de Mozart.



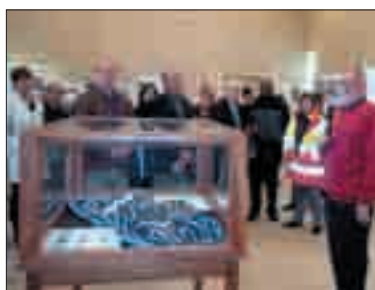
Une jeune fille devant l'exposition sur la déportation dans les camps nazis, réalisée par la Fondation pour la mémoire de la déportation.



José François Moyano, fille de déporté, artiste, en compagnie de M. Guillemot, de l'association l'Orme du Bout.



Le chant des Marais interprété par 4 choristes, au monument aux morts.



présentation de l'exposition sur les camps nazis, par Gérard Charmillon, responsable de l'association l'Orme du bout.

après m'avoir récupérée, elle fut cachée par des prostituées du quartier, la sauvant ainsi de la police. En 1945, elle retrouva l'appartement vide, tout avait été volé». Quelques jours plus tard, toujours avec l'aide du même réseau catholique, Raymonde est confiée à une famille d'accueil en province. Au sortir de la guerre, elle survécut grâce aux établissements de santé qui l'ont accueillie.

Les camps en France et à l'étranger

Le père de Raymonde fut interné dans un camp de concentration en Lituanie, après être passé par le camp de Beaune-la-Rolande dans le Loiret, puis celui de Drancy.

«Je n'ai jamais connu mon père, confie Raymonde, pendant longtemps, je l'imaginais perdu quelque part, amnésique... De cette période de la libération, j'ai gardé des impressions vagues, les bousculades, l'odeur des sous-sols, les chewing-gum américains, et plus tard le sentiment de culpabilité, plus fort que tout, qui vous pousse à vous demander : pourquoi je suis vivante et pas d'autres ? Aujourd'hui, je pense à tous les humbles qui ont sauvé des enfants comme moi, des héros sans médaille, qui ne demandent rien. Je pense aussi à la 1^{ère} tombe de la famille, celle de ma mère...»



Raymonde Rogow, «aujourd'hui, je pense à tous les humbles qui ont sauvé des enfants.»



Témoignage

Une pensée pour les héros sans médaille

LES PARENTS de Raymonde Rogow ont quitté la Pologne au début des années 30 du siècle dernier, fuyant les pogroms perpétrés contre les juifs.

A Paris, ils trouvent un emploi comme ouvriers dans la confection, ce qui leur permet de payer un loyer et d'envisager la vie sans l'angoisse permanente des agressions mortelles. Ils militent aussi pour briser la progression du fascisme. Mais «la bête immonde» gagne du terrain, les nazis sont relayés dans l'ensemble des pays d'Europe.

Et la guerre éclata, les armées allemandes occupèrent la France, installant leurs officines de répression, aidées par les lois (notamment anti-juives) du gouvernement de collaboration installé à Vichy, puis par la milice française mobilisée aux côtés de la gestapo, contre les résistants. Contrairement à d'autres pays, l'appareil d'Etat, la police, l'administration, étaient entièrement au service des crimes de l'occupant.

Les réseaux d'entraide

La sœur aînée de Raymonde fut envoyée en province par l'intermédiaire d'un réseau catholique progressiste. Le climat de l'époque était marqué par des actions de résistance à l'occupant, par la solidarité, et malheureusement par des délations multiples, encouragées par le «gouvernement collabo». Les

camps d'internement à travers la France, enfermaient les hommes, les femmes, les enfants arrêtés, puis déportés en Allemagne.

Après avoir échappé à la rafle du Vel' d'hiv, le couple donne naissance à Raymonde en 1943. Celle-ci n'a que quelques mois lorsque ses parents, dénoncés par une voisine, sont arrêtés par la police française et conduits dans une salle du commissariat du 18^e arrondissement, tandis que Raymonde est gardée par la concierge.

«Là, nous explique Raymonde, à la faveur d'une visite des prisonniers par leur famille, un policier laisse ouverte la porte séparant les cellules de la salle d'attente. Mon père poussa alors ma mère à rejoindre les visiteurs, en lui disant que seule elle aurait plus de chance de s'en sortir. Il pensait qu'une mère peut remplacer un père, mais un père ne peut pas remplacer une mère. Elle est donc sortie avec les familles de prisonniers. Une fois dehors,



Les collégiens de Pablo Neruda interprètent le Chant des partisans.

Prolonger l'esprit de la Résistance

Le dimanche 8 mai 2005, des Grignois, des collégiens, se rendaient devant le monument aux morts, en compagnie des associations de combattants et des représentants de la municipalité, pour partager un moment de recueillement et évoquer la mémoire de toutes les victimes de guerre.

DANS le discours qu'il prononçait, Claude Vazquez, maire, conseiller général, rappelait la capitulation du 3^e Reich, le 8 mai 1945 à Berlin, devant des généraux des forces alliées : soviétiques, américains, britanniques et français.

«Alors que la barbarie a marqué les années sombres de la domination fasciste sur toute l'Europe, poursuivait-il, l'histoire retient malgré tout les raisons de croire en la dignité de l'homme :

En France, ce sont les luttes des résistants, de toutes celles et de tous ceux qui, en refusant l'occupation allemande et la collaboration du régime de Pétain, ont défendu l'honneur de la France.

Des noms de rues et de squares de notre ville sont autant d'hommages que nous avons voulu leur rendre.

Ce sont également ces hommes venus de loin, ce qu'on nommait alors les « colonies françaises » d'Afrique du Nord, d'Afrique Noire et des DOM-TOM, qui, avec ceux de la Résistance et des maquis, ont rejoint la 1^{ère} armée française de De Lattre pour combattre le nazisme jusqu'en Allemagne

C'est l'héroïsme des combattants de Stalingrad, véritable tournant décisif de la guerre.

C'est l'insurrection du ghetto juif de Varsovie, pour la dignité de l'être humain.



C'est le courage des soldats alliés débarquant sur les plages de Normandie.

C'est finalement la victoire des peuples le 8 mai 1945 ; contre le fascisme et pour qu'un monde libre et humain soit possible.

Le Conseil national de la Résistance

1945, en France, un immense espoir se levait. Soit de paix et de liberté, exigence de réformes radicales - les femmes obtenaient enfin le droit de vote - le programme du Conseil National de la Résistance constituait le fondement des avancées sociales et démocratiques.

La France, pourtant dévastée par la guerre a su inventer la sécurité sociale pour tous et la retraite généralisée, les comités d'entreprises, le droit au logement, les nationalisations comme moyen de promouvoir l'intérêt général... C'est par ces conquêtes sociales et démocratiques, fruits de l'élan populaire de la Résistance et de la Libération, que la France allait construire son identité moderne, ses spécificités, y compris dans la conception des services publics comme socle de l'égalité républicaine.

Parce qu'aujourd'hui ces spécificités sont remises en cause, la question de la sauvegarde de ces grands acquis sociaux est au cœur du débat politique actuel, tout particulièrement au moment où chacun s'interroge sur le contenu, que devrait avoir l'Union européenne. Dans les conditions d'aujourd'hui, prolonger l'esprit de la Résistance, c'est agir pour la justice sociale et le progrès des peuples, en France et en Europe, conditions indispensables pour que l'Europe soit réellement solidaire et pour construire un monde de paix.»

Un futur square René F

SUITE à la décision du Conseil Municipal d'acquiescer la propriété dite « La Maison de la Dame », située à l'angle de la rue Pierre Brossolette et de la route de Corbeil, une réflexion sera engagée pour définir l'utilisation des bâtiments par les services municipaux et les habitants, après leur réhabilitation qui sera conçue en fonction du projet à définir. Le terrain planté de végétaux entourant le bâtiment sera aménagé en square ouvert au public. Le Conseil Municipal a délibéré le 19 avril 2005, pour donner le nom de

René Piketty au square qui sera aménagé sur cette propriété située au cœur du village de Grigny. Membre de la famille d'industriels qui a exploité les carrières de pierre meulière à Grigny, René Piketty fut maire de Grigny avant guerre et habitait cette maison. Il assumait en 1943 des responsabilités dans un réseau de Résistance de la Région Parisienne. Il fut arrêté par la Gestapo à la suite d'une dénonciation, puis enfermé à la prison de Fresnes avant d'être déporté au camp de concentration de Buchenwald.

le nazisme



8 mai 1945

La mémoire en éveil

Une classe de 3^e du collège Pablo Neruda a participé activement à la commémoration du 60^e anniversaire de la victoire des peuples sur le nazisme.

LES COLLÉGIENS accompagnés du Principal et de deux enseignants, ont lu le poème de Paul Eluard, Liberté, et entonné Le chant des partisans.

Quel message retiendront les collégiens de cette journée de commémoration du 8 mai 1945 ?

Comment appréhender l'inhumanité qui a marqué toute une génération, comment mesurer la souffrance physique et morale, intense, qui a ravagé ces vies ? Quelles ressources ont su trouver tous les survivants pour vivre «normalement», après ces voyages au bout de l'horreur ? La guerre n'est jamais autrement. Celle-ci s'est terminée voilà 60 ans, et les marques en sont à jamais présentes. Que dire de toutes celles qui sévissent à cet instant sur la planète ?

Pierre-Brossolette, qui se suicidera en détention, Gabriel-Péri, fusillé, Guy-Môquet, assassiné à l'aube de ses 17 ans, morts pour que vive la France, morts parce que fidèles à leurs idées, ont leurs noms dans nos rues, comme de nombreuses villes. Un hommage leur été rendu dimanche 8 mai 2005 par les anciens combattants, les membres de la municipalité, collégiens et professeurs, des grignois.

Les morts des guerres furent honorés aux monuments aux morts, et des larmes ont perlé quand les collégiens interprétèrent «Le chant des partisans».

Les participants assistaient ensuite à un diaporama, magistralement réalisé à partir de nombreux documents photographiques et sonores, par André Guillemenot, de l'association d'histoire locale, l'Orme du bout. Son travail fut remercié par le maire, ainsi que celui des professeurs et des élèves de la 3^e 5 de Pablo-Neruda.

Chacun ensuite visitait l'exposition sur les camps nazis, mesurant une fois de plus l'insoutenable cruauté dont certains hommes sont capables.



Les jeunes étaient présents.

à Piketty



La Municipalité interpelle le Préfet sur la compétence de l'Etat en matière de sécurité publique

Déjà en décembre 2003, les Maires et les Conseillers Municipaux des 4 villes de la circonscription de police de Juvisy (Juvisy, Viry-Chatillon, Grigny et Morsang) avaient tenu une réunion publique pour protester contre la suppression des ilotiers et pour réclamer le renforcement des effectifs du service public de la Police Nationale dans ces 4 communes.

UNE MOTION votée par le Conseil Municipal de Grigny le 3 juin 2003 exigeait de l'Etat un renforcement du nombre de policiers de proximité en poste au commissariat de Grigny y compris lors des week-ends et la nuit, mais aussi sur toute la circonscription de police de Juvisy. L'exigence portait également sur un renforcement des moyens matériels pour permettre aux policiers en exercice d'effectuer un travail de surveillance, d'investigation et d'intervention rapide et conforme aux attentes des Grignois. Depuis, la situation ne s'est pas améliorée et la Maire de Morsang a même saisi le Tribunal Administratif de Versailles, pour promesse non tenue et inobservation des engagements contractuels pris par l'Etat dans le cadre du Contrat Local de Sécurité (CLS) signé par le Préfet et le Procureur de la République.

De son côté, le Maire de Grigny, constatant dans la dernière période une augmentation des délits dans certains quartiers de la ville a écrit au Préfet le 15 mars, afin de connaître le résultat des enquêtes que normalement les services de police ont du réaliser. Il déplorait en même temps le fait qu'il arrive que des habitants n'obtiennent pas l'intervention de la police lorsqu'ils appellent le commissariat.

La rencontre avec le Préfet

N'ayant pas obtenu de réponse à cette lettre, le Maire a demandé au Préfet de bien vouloir recevoir une délégation de la Municipalité sur ces sujets.

C'est le 26 avril que cette rencontre a eu lieu.

Lors de ce rendez-vous, le Maire, accompagné de plusieurs élus (Raymonde Rogow, Pascal Troadec

et Martial Gamiette), du Directeur Général des Services et du Chef du service Prévention-Sécurité, a d'abord rappelé au Préfet que la ville développe de gros efforts pour l'éducation et la prévention (voir encadré).

Dans un second temps, le préfet a présenté des statistiques exprimant la baisse ou la stabilité de divers indicateurs de sécurité.

Contredisant ces affirmations, les élus se sont faits l'écho des inquiétudes des habitants devant des faits inadmissibles trop souvent non élucidés.

La discussion s'est aussi engagée sur les moyens à mettre en œuvre pour que la ville puisse être confortée dans l'idée qu'elle n'assume pas seule des responsabilités dans la lutte contre les faits de délinquance. Le Préfet a bien confirmé qu'il y avait lieu de renforcer les relations entre les services municipaux et la police notamment par la présence de cette dernière dans les Conseils de Voisinage lorsqu'elle y est invitée ainsi qu'aux diverses réunions concernant la sécurité. Il a également informé la délégation de l'intervention sur la ville de dispositifs, comme les Groupements d'Intervention Régionaux (GIR) afin de s'attaquer efficacement à l'économie souterraine.

En conclusion de la rencontre, le Maire a renouvelé la demande de renforcement des effectifs de police de proximité au commissariat de Grigny, et d'actions d'investigation. Une démarche similaire sera instaurée avec le Procureur de la République, afin d'aborder l'impact des réponses apportées par la Justice en terme de réparation des actes de délinquance sur la ville de Grigny.



La délégation municipale en préfecture.

PRÉVENTION ET CITOYENNETÉ : GRIGNY AGIT !

Plusieurs services et dispositifs locaux y contribuent :

- Création d'un service prévention-sécurité en 1999, qui assure les rapports réguliers entre la police, les élus, les services municipaux, les bailleurs et la copropriété de Grigny 2. Il anime les réunions de la Commission Restreinte de Sécurité.
- Chaque année une journée Prévention Sécurité. La dernière a eu lieu le 19 mars.
- Le dispositif des médiateurs de quartiers
- Le service municipal de la jeunesse
- La mission locale pour l'emploi et l'insertion des jeunes
- L'accueil des jeunes dans les services municipaux pour un stage nécessaire à leur parcours scolaire (plusieurs centaines sont accueillis chaque année).
- L'accueil de jeunes devant accomplir un Travail d'Intérêt Général (TIG) (20 en 2004)
- Les conseils de voisinage pour mieux vivre ensemble
- La mission municipale d'intégration des populations étrangères
- La cellule de veille éducative pour prévenir les décrochages scolaires
- L'action municipale pour l'école et les activités en direction des enfants et des adolescents (activités périscolaires, mini-séjours et vacances...) contribuent également à l'éducation et à la prévention.
- Un maire adjoint délégué à la citoyenneté et un maire adjoint délégué à la vie de quartier.
- Une politique d'accès à la culture et une programmation culturelle qui favorisent les liens interculturels et intergénérationnels.

Les élus rencontrent les habitants de Surcouf-Lavoisier

LE 28 AVRIL, le Maire invitait les habitants du square Surcouf et de la rue Lavoisier à une rencontre au centre communal Pablo Picasso afin de rendre compte de la réunion de la délégation municipale avec le Préfet. Ce quartier avait été choisi en raison de l'augmentation des incivilités et délits constatés dans la dernière période. Participaient à cette rencontre Raymonde Rogow (adjointe au

maire), M. Thourier représentant la copropriété des Grigny/2 et des responsables de services municipaux. Le Maire, après avoir évoqué la teneur de cette rencontre a invité les habitants à se mobiliser en proposant aux participants de travailler dans le cadre des Conseils de voisinage. Le projet d'une charte du «Bien vivre ensemble» et le principe d'actions pour renforcer les liens adultes-jeunes ont été lancés.

FAVORISER LA PARTICIPATION DES HABITANTS

Lors de la Journée Prévention -citoyenneté du 19 mars 2005, Michel Marcus, responsable du Forum pour la sécurité urbaine a souligné que sur les 130 collectivités locales constituant le réseau du Forum, il apparaît que l'initiative de Grigny d'associer les habitants à l'élaboration du Contrat Local de Sécurité (CLS) est la seule de ce type. Michel Marcus conclut en espérant que Grigny servira d'exemple aux autres villes afin qu'elles développent ce genre d'initiative.

On en parle en Essonne

Création d'un observatoire départemental de la décentralisation

Le désengagement de l'Etat sous observation

Le Conseil général de l'Essonne a créé fin mars, l'Observatoire départemental du désengagement de l'Etat et de la décentralisation. Sa mission : contrôler les transferts de compétences de l'Etat vers le Département.

L'EXERCICE de ces compétences nouvelles telles que l'entretien, l'accueil et la restauration dans les collèges publics, l'aide à la médiation locative ou encore le pilotage et le financement des Fonds d'aide aux jeunes, exige d'importants moyens financiers et humains, que l'Etat ne semble pas décidé à assumer complètement. L'Assemblée départementale a fait savoir par la voix de son président ses premières observations :

« - La gestion de l'allocation RMI, compétence transférée au Conseil général depuis janvier 2004. Il a manqué 6,8 millions d'euros alors

même que le Premier ministre avait pris l'engagement d'une compensation intégrale des dépenses. Depuis le début de l'année 2005, la charge a encore augmenté de 2,4 millions ;

- Une dépense supplémentaire d'1,3 million d'euros est prévue pour l'entretien des 250 km de routes nationales nouvellement transférées au Département ;

- Le surcoût de 3 millions d'euros des cotisations vieillesse patronales concernant les 1000 techniciens, ouvriers et agents de service (TOS) qui pourraient intégrer d'ici 2 ans les services du Département ;

- La prestation de compensation du handicap qui entraîne une charge supplémentaire de 10 millions d'euros. Et nul ne connaît, à ce jour, le montant de la compensation prévue par l'Etat.

L'Etat se désengage par ailleurs des contrats de plan Etat-Région, du pôle touristique régional sud-Essonne et du dispositif du service public de l'emploi auprès des bénéficiaires du RMI, entraînant une augmentation considérable des charges du Département. Afin d'imposer à l'Etat le respect de ses engagements, le Conseil général a décidé de mettre en place un outil unique en France à ce jour, permettant de placer sous la surveillance des élus de toutes les sensibilités l'ensemble des transferts.

Conseil général recherche auteurs essonnais...

Dans l'objectif de favoriser les relations entre les différents acteurs du livre et stimuler ainsi la vie littéraire dans le département, le Conseil général de l'Essonne a décidé de réaliser un ouvrage qui

soit tout à la fois un annuaire des auteurs et illustrateurs essonnais et un guide pratique facilitant la mise en œuvre de projets en faveur du livre et de l'écrit. Cette publication, dont la réalisation a été confiée à l'écrivain Jacques-François Piquet, sera ensuite largement diffusée dans et hors le département.

Si vous avez publié au moins un titre à compte d'éditeur et si vous souhaitez figurer dans cet annuaire, faites-vous connaître auprès de :

Christine Rosso, chef de projet lecture (rosso@cg91.fr) ou de Jacques-François Piquet (contact@jfpiquet.com).

Le jardin au naturel

Pour les amoureux des jardins, de la vie des plantes et de leur entretien, la Maison de l'environnement de Morsang-sur-Orge propose son jardin au naturel.

**Jusqu'au 29 Juin 2005
Maison de l'environnement
Morsang-sur-Orge
Contact : 01 69 72 22 41**

Du côté des associations

UNRPA-Grigny Nouveaux statuts, nouvelle direction

L'UNION nationale des retraités et personnes âgées, a tenu une assemblée générale extraordinaire le 31 mars dernier, pour mettre ses statuts à jour et en conformité avec les orientations de l'association. Les adhérents décidaient de nommer Claude Vazquez, maire, président d'honneur de leur association.

Au cours de l'assemblée générale, le président sortant a dressé un bilan du « dispositif canicule » dont la mise en œuvre est toujours attendue. Il s'étonnait également de ne voir figurer aucun droit à la retraite dans la charte des droits fondamentaux attachés à la future constitution européenne.

Le président est Bernard Launay, la vice présidente et trésorière Annie Moreau, la secrétaire Danielle Launay et le trésorier adjoint, René Chaix.

Renseignements au 01 69 43 19 49

Association Grignoise des Amis des Chats (AGAC)

Les minous ont besoin de vous

L'AGAC recherche des personnes pouvant accueillir des chats en attente d'adoption, et/ou des

personnes véhiculées pour aider l'association dans sa mission de protection des chats des rues (prise en charge frais d'essence). Pour adopter à l'Agac ou pour l'aider, contactez l'association au 01 69 02 30 77 ou au 06 16 91 21 80

Pupilles de la Nation de l'Essonne La délégation, créée à Grigny

C'est au cours d'une réunion de l'Association nationale des pupilles de la nation, des orphelins de guerre ou du devoir (ANPNOGD), qui se tenait le 8 avril, que la délégation de l'Essonne fut créée.

Au cours des débats, Jean Paul Kirmann, chargé de l'action territoriale au sein de l'ANPNOGD, évoqua le décret du 27 juillet 2004 concernant les victimes d'actes de barbarie, en précisant : « ce décret qui aurait dû aligner les pupilles sur les dispositions de la loi de juillet 2000, se révèle très discriminatoire et profondément injuste à l'encontre de nombreux pupilles, mais aussi en contradiction avec la loi de 1917 les concernant ». Un recours a été déposé par l'association, auprès du conseil d'Etat pour faire modifier le nouveau décret. Le bureau de la délégation de l'Essonne a été constitué, son président est Guy Ollivier.

Renseignements au 01 69 06 10 63



Un débat autour du décret du 27 juillet 2004.

Bon concert de J-Prod

Le concert de l'association J-Prod, le 16 avril dernier au Centre Culturel Sidney-Bechet, s'est bien déroulé. Les invités comme le public se sont déplacés. Des artistes vedettes tels Fox, Supa John ou Tipy-G ont répondu à l'invitation.

En plus de ce second événement (le premier concert a eu lieu au Bélier en 2004), cette association de jeunes, tournée vers le divertissement mais aussi la citoyenneté, revient d'un séjour de 15 jours au Sénégal où elle a aidé à la restauration d'un Centre d'information sur la drogue.

J-Prod, Joël au 06 25 09 70 52



Vie Libre contre l'alcoolisme

Les ont souffert des problèmes liés à la consommation excessive d'alcool, abstinents depuis 20 ans ou quelques semaines, ils organisent des permanences d'entraide à la Maison des associations.

Ces hommes et ces femmes appartiennent au mouvement national Vie Libre qui compte 13 000 adhérents. Ils sont à la disposition des malades de l'alcool, de leur entourage, pour les aider, les écouter, les conseiller... Ils interviennent également auprès des établissements scolaires, des entreprises, pour toute action de prévention contre les risques liés à l'alcool.

Les permanences se tiennent au 1, rue du minotaure, les 2^e mardi et 4^e vendredi du mois.

Renseignements auprès de Denise Boyer 01 69 24 24 95 ; Jacky Alix 06 81 31 82 36 ; de Jacky Billard 06 13 82 68 13.

Sport

Boxe anglaise

Les victoires n'attendent pas le nombre des années

La jeune section de boxe anglaise fait déjà parler d'elle, six mois après sa création, Laurent Lagarde 21ans, a conquis le titre de champion de France en boxe éducative dans la catégorie poids plume, lors des championnats qui se déroulaient du 4 au 6 février à Bourges.

Les pugilistes grignois ont moissonné d'autres titres ; Laurent Lagarde est également champion de l'Essonne, ainsi que Fabien Ventose (82kg), et Trésor Kaniti (60kg), 16 ans chacun. Ces derniers sont aussi vices champions d'Ile-de-France.

La section boxe anglaise compte 35 adhérents du préado à l'adulte. Sa présidente est l'athlète Clarisse Kofi, et ses entraîneurs Jean-Marie Bassi assisté de Rambo Constant, vice champion d'Afrique.

Pour JM Bassi, « La section a pris un très bon départ, mais nous ne comptons pas nous arrêter en si bon chemin. Je fonde beaucoup d'espoirs sur Irène Lentin, 20 ans, qui suit actuellement un stage de perfectionnement. Elle fait partie

des huit « gants rouges » de la section, c'est le 1^{er} grade dans la hiérarchie des classements. Je suis aussi confiant en voyant les progrès de plusieurs pugilistes : Steve Silva, 18 ans, Boboe Roland, 16 ans, Mansour Mbaye, 20 ans, Modibo Niakate, 19 ans, Tetteh Jessie, 13 ans, Kily Paon, 22 ans et Jean-Louis Mekanou, 25 ans ».

Les responsables de la boxe

anglaise organiseront prochainement un gala de boxe amateur à Grigny, avec le comité Ile-de-France de la Fédération Française de boxe. L'an prochain ils envisagent d'accueillir les amateurs et les professionnels.

Pour rejoindre la section boxe anglaise, appeler JM Bassi au 06 68 82 93 87



Les champions, la présidente et les entraîneurs

Rugby à XIII

Phases finales championnat de France

Cadets deuxième division

Résultats Toulouse - Grigny Corbeil, 18/04

Prochains matchs : 15 mai Grigny Corbeil - St Martin de Crau

22 mai Grigny Corbeil - Toulouse

5 ou 6 juin St Martin de Crau - Grigny Corbeil

Minimes : Toulouse face à l'Entente Grigny-Corbeil, score 8 / 30. Grigny-Corbeil contre Albi 0 / 10.

Prochains matchs :

15 mai Grigny-Corbeil contre St martin de Crau.

22 mai Grigny-Corbeil contre Toulouse.

29 mai Albi contre Grigny-Corbeil.

5 juin St martin de Crau contre Grigny-Corbeil.

Quart de finale du championnat de France

Les juniors de l'entente Grigny-Corbeil, ont atomisé les juniors de Roanne sur le score de 40 à 4. Ils sont qualifiés en quart de finales du

championnat de France.

L'équipe dans son ensemble mérite les applaudissements et plus particulièrement deux grands hommes de ce match : Julien Moreire, quatre essais à lui seul et Demba Touré qui à laminé l'adversaire par ses placages très efficaces et ses percées fulgurantes. La complémentarité entre tous ces joueurs a été admirable. Le moral est au beau fixe chez les dirigeants de Grigny et Corbeil, fiers de leurs joueurs, et prêts à affronter les meilleures équipes.

Découvrez le rugby à XIII. Les mercredi 25 mai et samedi 28 mai grand tournoi de découverte du rugby à XIII, masculin et féminin, en partenariat avec le Conseil général, au parc des sports. Ouvert le mercredi uniquement aux jeunes et le samedi pour tous. Equipes de 6 personnes pas plus de trois rugbymen par équipe, les équipes pourront se constituer sur place. Accueil à partir de 14h au parc des sports de Grigny.

Judo club de Grigny

Des jeunes prometteurs

Les jeunes du judo club sont encore à l'honneur ; la juniore Coralie Granger a combattu dans la cour des grands, le samedi 16 avril dernier au championnat de l'Essonne 2^e division seniors, au Dojo de Brétigny. Elle a réalisé une bonne prestation, terminant 5^e du département dans les moins de 63kg. Le lendemain, Wilson Ory prenait la 1^{ère} place en moins de 60kg, au critérium3 benjamins à Yerres. Il s'est ainsi qualifié au critérium Essonne benjamins. En catégorie poussins, Louison Laurianne est 3^e en moins de 31kg, Shana Ory est 2^e en moins de 32kg, Joscia Colotra est 2^e en moins de 38kg, Maëva Griffon est 3^e en moins de 40kg, et Sofiane Goulmane est 2^e en moins de 36kg. Le classement final de la coupe du jeune arbitre sur la saison 2004/2005. Chez les cadets, Tanguy Bernal finit 2^e, Tracy Ory est 1^{ère} et Céline Grégoire prend la 3^e place, de plus elle vient de réussir sa première partie de ceinture noire, intitulée Connaissance de l'environnement sportif.

Pour contacter le judo club : Jean-Luc Bernal au 06 78 98 77 44. Entraînement au gymnase du Labyrinthe.

Duathlon : Les triathlètes en 1^{ère} classe



Aurélien

Ganesh

Durant le duathlon de Pâques d'Epinau-sous-Sénart, deux athlètes grignois prennent les 1^{ères} places de cette compétition constituant une étape du challenge Ile-de-France 2005. Aurélien Penneret se classe 1^{er} dans la catégorie seniors I, en 52mn 31 et Ganesh Djearamin est 2^e junior en 53mn 30, sur un parcours de 3km de course à pied, puis 15km en vélo et à nouveau 3km de course à pied.

Une semaine plus tard Christophe

Gounod et Laurent Duperron participaient au duathlon de Meaux, étape du grand prix F.F.Tri. Au programme, 5km de course à pied, 20km en vélo et 5km de course à pied. Christophe se classe 135^e en 1h9"22 et Laurent 162^e en 1h12". Grâce à ce bon résultat Christophe est sélectionné par la ligue Ile-de-France de triathlon. Il participera aux Championnats de France de duathlon à Belfort le 29 mai 2005. Un début de saison prometteur pour nos triathlètes.

Kick boxing Usg



Les jeunes champions et leur entraîneur.

Et 5 nouveaux titres de champions d'Ile-de-France

Cinq jeunes grignois de la section kick boxing, encadrés par Jean-Luc Mebareck, ont remporté un titre de champion d'Ile-de-France cadets, le 17 avril dernier. Ils étaient 6 à participer au championnat, l'une d'entre eux, Fatene Djidiri, n'a pas trouvé d'adversaire dans sa catégorie. En mars,

au cours du «All-stars juniors» organisé par la section, en direction des enfants, en partenariat avec le Centre commercial Leclerc de Grigny, les jeunes grignois ont remporté un grand nombre de médailles. C'est Guernich Eliès qui a remporté le prix du meilleur technicien du tournoi.

SPORT ET RESPECT DE L'AUTRE - DÉBAT -

Les responsables de la section kick boxing sont à l'initiative d'un grand débat autour des questions de la citoyenneté, la violence, la solidarité dans le sport. Il se déroulera le lundi 23 mai à 19h, dans le Dojo du Haricot. De nombreux sportifs seront présents, des élus et des responsables d'associations.

Cette rencontre est conçue comme un moment fort pour favoriser des échanges entre jeunes et moins jeunes, responsables des entreprises de transport, des administrations, de la ville, des pompiers...

«Nous voulons montrer que le sport offre un espace d'éducation à la vie collective, pour construire sa personnalité parmi les autres, développer ses qualités de citoyen, nous explique Boubacar Ndiaye, un des responsables du kick boxing. Cette ville possède une diversité culturelle qui constitue une richesse sur laquelle nous devons prendre appui. Les sections sportives sont des lieux où l'on défend de vraies valeurs humaines».

Cette initiative s'organise en partenariat avec la Ville de Grigny, la société de transports Tice, l'association Vivacité, ainsi que Grigny sport et prévention.

Avis d'insertion commune de Grigny

Enquête publique préalable à la révision simplifiée du P.O.S autour du Projet d'Intérêt Général (site SEVESO)

PAR arrêté n° 425.2005 du 1^{er} Avril 2005, Monsieur le Maire de la commune de Grigny a, conformément aux dispositions des articles R 311-12 et R 311-32 du Code de l'Urbanisme, prescrit l'ouverture d'une enquête publique préalable à la révision simplifiée du P.O.S autour du Projet d'Intérêt Général (site SEVESO).

Monsieur Gérard BARD a été désigné par ordonnance du Président du Tribunal Administratif de Versailles du 18 mars 2005 en qualité de commissaire enquêteur.

Un dossier ainsi qu'un registre d'enquête sont déposés en Mairie de Grigny, Service Urbanisme, pendant 32 jours consécutifs jusqu'au 2 juin 2005, aux heures

habituelles d'ouverture :

- les lundi, mercredi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h
- le mardi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 19h
- le samedi de 8h30 à 12h

Chacun peut prendre connaissance du dossier et consigner ses observations éventuelles sur le registre d'enquête, ou les adresser par écrit au commissaire enquêteur à l'adresse de la Mairie.

Le commissaire enquêteur recevra le public à la Mairie de Grigny, Service Urbanisme, les :

- mercredi 18 mai 2005, de 9h à 12h
- lundi 30 mai 2005, de 9h à 12h
- mercredi 1er juin 2005, de 14h à 17h.

DITES-LE AVEC DES FLEURS

Pour participer au Concours 2005 des balcons et jardins fleuris, les grignois doivent contacter Nathalie auprès des Services techniques de la Ville, au 01 69 02 53 53.

Les participants recevront des plantes annuelles au cours d'une journée portes ouvertes des serres municipales au mois de mai. Le jury fera le tour de ville en juin, pour observer les plantations et attribuer les prix.

A travers la ville Printemps pour tout le monde

PROGRAMMATION variée et vivante, organisation impeccable, la 3^e édition du printemps berbère, le 24 avril dernier, réunissait tous les atouts pour une journée réussie. Le Centre culturel accueillait plus de 500 personnes, toutes générations confondues, ravis de se retrouver, de reprendre en chœur les chansons, de danser au cours de cet après-midi exubérant. Cette initiative était l'œuvre d'une trentaine de bénévoles de l'association Vivacité.



L'atelier Slam



Julien, Marty, Lenny, Samira et Oumar, Cinq élèves du collège Jean Vilar, Mangent des lettres, recrachent des mots Sourient, grimacent pour la photo. Mercredi l'école fait porte ouverte Avec les animateurs de l'association Slam production, Les ados se transforment en poètes ouvrent les fenêtres de leur imagination. Pour ces successeurs de Boris Vian, de Jacques Prévert Peu importe le nombre de pieds, la forme de la tête Les vers, qu'ils soient châtiés qu'ils soient vulgaires, Aiment par-dessus tout être de la fête

Noces de diamant

LE 7 avril 1945, Albert Adhumeau et Louise Georges, au cours de leur 23^e année, se mariaient dans une commune de la Vienne. Le 16 avril 2005, Claude Vazquez, maire, célébrait les noces de diamant des époux Adhumeau en mairie de Grigny. Le couple était entouré de ses enfants, petits enfants et d'amis. En 60 ans, de nombreuses facettes de la vie ont eu le temps d'être partagées, et ces noces méritent bien leur nom de noces de diamant. Félicitations aux heureux mariés.



2^e Festival de l'oralité (suite et fin)

Pour le ravissement de vos oreilles

Contes, slam, spectacles, chansons et exposition composent le festival qui se termine ce week-end, avec quatre rendez-vous à ne pas manquer.

EXPOSITION
JUSQU'AU 14 MAI 2005
AU CENTRE CULTUREL
SIDNEY BECHET

L'exposition intitulée Rythmes enchanteurs de la savane, proposée par l'association Griots urbains, regroupe plus de quarante instruments de musique populaires dans un décor qui rappelle l'ambiance de la savane. Visite tout public : jeudi et vendredi de 14h à 18h, uniquement pendant les vacances scolaires.

**VENDREDI 13 MAI À 20H
À LA MAISON DE QUARTIER
DU VILLAGE**

Hugo Drane, conteur, originaire des Antilles, vous emmènera dans une «oraliture» issue du syncrétisme entre la culture occidentale et la culture africaine

**A 20H30 AU CENTRE
CULTUREL SIDNEY BECHET
LA CHANSON FRANÇAISE
BIEN SERVIE
PAR JOSETTE KALIFA**

Josette Kalifa présente son spectacle de chansons remplies d'humour et de tendresse créé à Avignon en 2004 avec des textes signés de : Alain Leprest, Gilbert



Lafaille, Michel Rivegauche, Alain Aurenche, Georges de Cagliari, Jean Debouvrie, Michel Bühler, Jehan Jonas, Vincent Roca, Bernard Joyet, Gilbert Bécaud. Un vrai Festival de Chansons Françaises.

**SAMEDI 14 MAI À 15H,
À LA BIBLIOTHÈQUE
MUNICIPALE VICTOR HUGO**
Sous le palmier de Hamadou Tandina.

"Sous le palmier" se croisent différents personnages et animaux de la vie quotidienne africaine. Le brave Samba y rencontre une jeune sorcière nommée Pélagie, elle-même accueillie par un hippopotame malicieux et bienveillant. Les voix du tam-tam et de la calebasse rythment ces récits colorés et parfumés de l'Afrique en marche...

L'entrée aux manifestations est gratuite sur présentation d'un passeport à retirer auprès des Maisons de quartiers, services d'animation et au Centre culturel Sidney Bechet.

Renseignements au 01 69 43 20 09

1^{er} Cross urbain à Grigny le 22 mai

Tous dans la course !

On était habitué à voir les enfants et les jeunes participer aux cross des écoles durant le mois de mai. Cette année, le grand rassemblement sportif du printemps s'ouvre à toute la population. Les journées du cross des élèves se clôtureront le dimanche 22 mai par une course conviviale rassemblant toutes les générations.

ENCADRÉS par les enseignants et le personnel du service municipal des sports, dès le 17 mai, les jeunes grignois des écoles primaires et maternelles se retrouveront sur les espaces du stade Jean-Miaud et de la Sapinière pour parcourir, chacun à son rythme, la distance correspondant à son niveau. Les classements sont réalisés par école et, à en croire les organisateurs du service municipal des sports, les enfants sont très motivés. Cette manifestation traditionnelle est mise en place en collaboration avec l'Education nationale, l'Inspection académique et la ville.

Courir pour le plaisir

«Devant ce succès et le plaisir exprimé par les enfants, nous avons voulu faire partager l'expérience à l'ensemble de la population», nous explique Sandrine, une des organisatrices du service municipal des sports. Le 22 mai, bien qu'il y ait un classement, il ne s'agit pas de réaliser des performances. Ce qui doit primer, c'est le plaisir de participer à un événement qui ressemblera plus à une fête qu'à une compétition. Pour courir, pas besoin de posséder un talent particulier, ou d'être un champion». Le contenu compétitif ne consis-

tera nullement à battre des records, mais à faire gagner son équipe par le plus grand nombre possible de participants à l'arrivée. Plusieurs challenges sont annoncés. **En famille** : être la famille ayant le plus grand nombre de participants à franchir la ligne d'arrivée. **Par association** : être l'association la plus représentée. **Par école** : être l'école ayant le plus grand nombre d'élèves à passer la ligne d'arrivée. **Les Services municipaux** : être le service municipal le plus représenté au cross, même chose pour les Centres de loisirs et Maisons de quartiers.

Les distances et les départs

Chaque participant fera la course qui lui convient. 7 500 m pour les plus de 17 ans, départ de la course à 9h. 3 000 m pour les plus de 15 ans, départ 10h30. 2 000 m pour les enfants de 10 à 14 ans, départ 11h15. 1 000 m pour les 7 à 9 ans, départ 11h45. 500 m pour les tout petits de moins de 6 ans avec un parent, départ 12h15. ou encore un relais 4 X 2 000 m avec une équipe formée d'1

enfant, 1 adolescent, 1 adulte et 1 senior avec au moins une féminine dans l'équipe, départ 9h.

C'est gratuit !

Les inscriptions sont reçues depuis le 9 mai, au service municipal des sports, Esplanade des Droits de l'Homme, et c'est gratuit !

Le choix de la course et du challenge auquel on désire participer se fait au moment de l'inscription.

Le site du cross festif

Le départ et l'arrivée se réaliseront derrière le Centre culturel Sidney-Bechet. Les participants se dirigeront vers la Ferme neuve, puis ils passeront devant le collège Sonia-Delaunay et reviendront par la vanne des eaux le long de l'autoroute, du Chemin du plessis, de l'avenue de la 1^{ère} armée Rhin et Danube. Ils termineront sur l'Esplanade des Droits de l'Homme, où seront installés les vestiaires et l'infirmerie. Des stands et des jeux pour enfants permettront aux parents de courir sans soucis. N'hésitez pas à mobiliser vos troupes, vos collègues, vos amis, votre école ou votre famille pour les encourager à faire un bout de chemin ensemble.

Vivacité/International cup

Un grand rendez-vous avec le gratin des lutteurs internationaux

Le samedi 11 juin prochain, Grigny sera un haut lieu du grappling international.

ON connaît le dynamisme de l'association vivacité, installée dans les salles de pratiques sportive et pédagogique qui jouxtent le gymnase du Labyrinthe. On se souvient des excellents résultats de leurs athlètes à la coupe de France-open de grappling, qui se déroulait au Havre fin janvier 2005. Ils étaient revenus avec quatre titres de champions de France de grappling ; un sport qui concentre toutes les techniques de luttes, sans coup porté. Après deux ans d'existence, les animateurs de Vivacité passent du

niveau national à l'international, en organisant le 11 juin 2005 dans la salle des sports Jean-Louis-Henry, **Vivacité International cup**, une compétition en open avec inscriptions. Pour Ahmed Zerkal, directeur de la structure Vivacité, «c'est le premier événement de type international, qui rassemblera des lutteurs d'Allemagne, du Brésil, d'Angleterre, de Suède, du Maroc, de Finlande, de France... la compétition est parrainée par le rappeur Kery James.

La manifestation est 100% grappling, elle favorisera uniquement l'affrontement des combattants pratiquant des sports d'opposition. La victoire est acquise par soumission ou par points. La durée d'un

combat est de 6 minutes. Ce sport est masculin et féminin. Nous proposons un «combat vedette» féminin. De plus, les spectateurs pourront assister à des combats de haut niveau, avec des champions du monde, des ceintures noires, des pointures en jiu-ji-tsu et en grappling. Les inscriptions se réalisent avant la manifestation, y compris par internet et par téléphone. Elles se terminent le 31 mai.

Nous attendons un millier de personnes, dont une centaine de combattants. Nous avons mobilisé 85 organisateurs pour créer les meilleures conditions d'un spectacle de haute qualité. Cette année, la salle des sports Jean-Louis-Henry sera satisfaisante, mais pour les années à venir, elle risque de devenir trop petite.» Le 11 juin au matin, de 10h à midi se dérouleront les pesées, l'entrée au public se fera dès 14h30, les combats débiteront à 15h.

Entrée 10 euros. Renseignements au 01 69 21 12 75/01 69 02 46 70/06 16 29 24 34.



Ahmed Zerkal, directeur de la structure Vivacité, à droite, et à gauche, Akim Ouici, un membre actif.

Agenda

Orchestres et chorale du lycée Corot

DIMANCHE 22 MAI À 16H DANS LE GYMNASSE DU LABYRINTHE, concert des lycéens de Corot. Les élèves qui pratiquent la musique dans les orchestres et la chorale du lycée Corot, dirigés par Isabelle Bourgeois, se produiront au gymnase du Labyrinthe, le dimanche 22 mai à 16h. Le concert se déroule dans le cadre d'un partenariat avec l'association Décider, et de ses liens avec la directrice musicale qui est également grignoise. La ville de Grigny est partenaire de l'initiative.

Au programme : Porgy and Bess de Gershwin, la danse slave op.46 n°2 de Dvorak, le concerto pour flûte de Reinecke et le Carnaval des animaux de Saint-Saëns.

Entrée : un gâteau par famille et libre participation aux frais.

Un lieu, un auteur, une balade

VENDREDI 27 MAI, 19H, À LA FERME NEUVE, Jeannie Buisson, spécialiste de l'histoire de Viry-Chatillon, mettra en valeur les liens qui unissent les villes de Viry-Chatillon et Grigny : les Blancs-Manteaux, l'aménagement des lacs, la Grande Borne...

Samedi 28 mai à 14h, découverte de Viry-Chatillon. Possibilité de départ de Grigny.

Renseignements et inscriptions auprès de la mission d'Histoire locale au 01 69 02 67 42 ou 06 83 25 67 83

Soirée jeux

MARDI 31 MAI, DE 17H30 À 19H, soirée jeux avec les animateurs de la ludothèque à la Mipop, Maison de l'Innovation Pédagogique et de l'Orientation Professionnelle. Parents, enseignants et enfants sont attendus pour des jeux en extérieur en cas de beau temps, sinon pour des jeux de société. Renseignements au 01 69 24 76 11.

Vide-grenier

SAMEDI 4 JUIN, DE 8H30 À 17H, ESPLANADE DES DROITS DE L'HOMME Tarif de l'emplacement : 5 euros les 2 mètres. Fin des inscriptions le mercredi 1^{er} juin. Déballage des exposants de 7h à 8h30.

Renseignements et inscriptions : auprès des Maisons municipales de Quartiers : Marie Curie au 01 69 21 17 33 ;

Pablo Picasso au 01 69 06 42 57 et Village au 01 69 02 41 20

Film et débat "Noirs dans les camps Nazis"

VENDREDI 20 MAI 2005 À PARTIR DE 19H30 AU CENTRE CULTUREL SIDNEY-BECHET. L'association Mosaïque créole en partenariat avec le service culturel municipal, vous invite à la projection du film de Serge Bile "Noirs dans les camps Nazis".

Suivi, à 21h d'une conférence débat sur le thème des discriminations. Entrée libre. Renseignements au 01 69 02 67 48. Réservation recommandée pour le film.

Festival de ballet traditionnel des Caraïbes

Antilles/Brésil/Cuba/Trinidad



L'ASSOCIATION Karib'k organise le samedi 21 mai à 19h au Centre culturel Sidney-Bechet, son festival de ballet traditionnel des Caraïbes, avec en première partie le ballet traditionnel Karib'k des jeunes de 6 à 12 ans. Il sera suivi d'un Lewoz (nuit de la percussion antillaise).

Une exposition artisanale agrémentera la soirée, et le public pourra se restaurer grâce à un buffet (payant).

Entrée : 9 euros par adulte, 5 euros pour les adhérents et 2 euros pour les moins de 12 ans. Renseignements 01 69 56 96 21.

MENUS DU 13 AU 27 MAI 2005

Vendredi 13 mai : betterave rouge mimosa, poisson meunière, courgettes à la provençale, tomate blanche, fraises.

Lundi 16 mai : lentilles en salade, pilon de poulet tex mex, chou-fleur persillé, demi-sel, poire. **Mardi 17** : pastèque, jambon braisé ou jambon de dinde, gratin dauphinois, fromage blanc aux fruits. **Mercredi 18** : radis/beurre, merguez, légumes et semoule de couscous, pyrénées, flan chocolat, **Jeudi 19** : tomate en salade, bœuf braisé, carottes vichy, emmental, tarte aux pommes.

Vendredi 20 : roulade de volaille/cornichons, paëlla au poisson, yaourt, fruit de saison. **Lundi 23** : Betterave rouge à l'échalote, escalope viennoise, épinards/pommes de terre à la crème, camembert, banane. **Mardi 24** : Blanc de poireau vinaigrette, rosbif froid/ketchup, frites au four, petit suisse fruité, pomme. **Mercredi 25** : melon, poulet basquaise, riz, Saint Moret, ananas au sirop. **Jeudi 26** : concombre en salade ou émincé de porc au paprika /ou/émincé de dinde, coquillettes, boursin, crème dessert caramel. **Vendredi 27** : salade verte, filet de poisson sauce dieppoise, brocolis, yaourt, tarte aux abricots.